

Nous sentons-nous en sécurité comme nous le souhaitons ?

LES JEUDIS DE L'ETE DE TOLERANCE ET FRATERNITE

Le rôle d'un Gouvernement, quel qu'en soit le régime politique, est d'assurer la sécurité civile et sociale. Mais en régime démocratique où règnent les notions de liberté individuelle et d'égalité des droits, les exigences en matière de sécurité ont tendance à s'exprimer sur le mode de l'insatisfaction que les médias, en recherche d'audimat et de lectorat, exaspèrent en privilégiant le sensationnel.

A propos de la sécurité civile

Le vol organisé, les brigandages, les violations de domicile, les accidents de la route, les agressions sur la voie publique, le commerce de la drogue etc.. sont attribués à l'inefficacité de la police qui déplore le manque de moyens. Tout comme l'on rend le système judiciaire responsable des récidives en lui reprochant une propension à préférer la mansuétude et les peines alternatives à l'incarcération.

Police et appareil judiciaire, comme toute organisation, ne sont pas à l'abri des dysfonctionnements. Coup sur coup, les trois affaires Dutroux, d'Outreau et Fourniret font apparaître au grand jour des légèretés dans l'instruction, des fourvoiements dus à la concurrence des polices, de l'insuffisance des peines, des emprisonnements injustifiés, des relaxes prématurées, des déficiences dans le suivi. Il est vrai que ces affaires n'ont pas été jugées en Suisse. Mais il se pourrait bien que certains épisodes se soient passés chez nous. A l'heure de la mondialisation, l'organisation policière a pris du retard au plan de la collaboration internationale.

Le système éducatif lui-même fait l'objet de sérieuses inquiétudes. Les absences, la désobéissance, l'irrespect, le racket, les tournantes, les agressions sexuelles divisent parents et enseignants, qui se jettent mutuellement la pierre.

Par les temps qui courent, l'insécurité civile, éprouvée ou ressentie, porte le citoyen à vouloir exiger la tolérance zéro dont on sait qu'elle conduit à la constitution de régimes répressifs desquels on a tout à craindre en retour.

A propos de la sécurité sociale

Dans une société d'individus, le Gouvernement doit veiller à ce que chacun dispose des conditions sociales qui lui assurent l'indépendance, c'est-à-dire : une protection sociale dans une société de semblables dans laquelle il n'y a pas d'exclu et dans laquelle chacun peut entretenir des relations d'interdépendance et non de dépendance.

Idealement, l'interdépendance s'entend sans gagnants ni perdants, sans nantis ni misérables, sans inclus ni exclus parce que l'équilibre se situant entre le marché du travail et le marché de la consommation est le résultat d'une régulation qui empêche l'anarchie du marché et l'impitoyable domination du paternalisme.

Les débrayages dans l'industrie, la colère des paysans, la grève dans l'imprimerie, le chapardage dans les magasins, le travail au noir, la méfiance à l'égard des émigrés, la peur des sans-papiers etc... sont autant de manifestations révélatrices d'une insécurité sociale réelle ou supposée.

Sans aucun doute, l'Etat doit se porter garant de la sécurité des biens et des personnes tout autant que de la sécurité sociale. Mais dans une société d'individus jouissant de la liberté de pensée, de croyance et d'échange, l'individu a sa part de responsabilité. En l'assumant il fait preuve de citoyenneté.

Autrement dit et dit en trois mots :

- d'un Apprenti : Distinguons *insécurité* et *sentiment d'insécurité*.
- d'un Compagnon : La sécurité n'est pas uniquement l'affaire des policiers.
- d'un Maître : Vouloir la sécurité à tout prix conduit à la recherche de boucs émissaires